EduGroupe
Accompagner pour réussir

DPO : rôle et responsabilités liés au RGPD/GDPR

Référence : **SECROLE** Durée : **2 jours (14 heures)** Certification : **Aucune**

Connaissances préalables

- Avoir suivi la formation DPO (Data Protection Officer - Référence SECDPO) est un plus
- Avoir suivi obligatoirement la Journée sensibilisation RGPD – (référence SECGDPR)

Profil des stagiaires

- Futurs Délégués à la Protection des données (ou Data Protection Officer) ou dirigeants pour déterminer quelle personne sera la plus à même de remplir cette fonction au sein de son entité.

Objectifs

- Comprendre le rôle et les missions du DPO avec l'entrée en application du RGPD
- Maîtriser les notions clés du RGPD nécessaires à l'accomplissement des missions du DPO

Certification préparée

- Aucune

Méthodes pédagogiques

- Mise à disposition d'un poste de travail par participant
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexions

Formateur

- Consultant-Formateur expert Management de la sécurité

Méthodes d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Contenu du cours

1. Champ d'intervention et limites à la mission du DPO

-

2. Cas pratique : identifier les mesures à prendre en tant que DPO

-

3. La détermination des traitements de données à caractère personnel au sein de l'entité

-

4. Méthodologie : savoir réaliser un inventaire des traitements

-

5. La tenue du registre

-

6. Cas pratique : remplir une fiche de registre

-

7. L'information et le conseil en interne

-

8. Le secret professionnel

-

9. La supervision du respect de la législation applicable en matière de protection des données et des règles internes au R.T ou du S.T

-

10. Focus sur la transversalité du rôle du DPO au sein de l'entreprise : collaboration avec les équipes juridiques, marketing, IT, achats, etc.

-

11. La gestion des relations avec la CNIL : coopération, point de contact

-

12. La responsabilité du DPO

-

13. Évolutions et fin de mission

-

14. Focus sur les évolutions des fonctions et missions du DPO par rapport au CIL

-

15. Risques et sanctions encourus par l'entreprise

-

16. Contrôles et sanctions de la CNIL : appréhender les risques

-

17. Actions de la CNIL et programme des contrôles

-

18. Rôle du DPO dans l'identification des risques

-

19. Rôle du DPO en amont et lors d'un contrôle de la CNIL

-

20. Le DPO dans la procédure de sanction

-

Notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.71.19.70.30 ou par mail à referent.handicap@edugroupe.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.